

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOODMARKET BY PAUL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan commune de Cocody
quartier Riviera Palmeraie non loin de la pharmacie saint
Raphael archange, lot 1733 ilot 97, 01 BP 7255 Abidjan
01, Lot 1733, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOODMARKET BY PAUL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Distribution de Produits Alimentaires
- Vente de Produits Vivriers
- Vente de Poissons
- Vente de toute sorte de viande
- Epicerie
- Transformation de matière première
- Transformation du café, cacao, anacarde
- Commercialisation de produits dérivés
- Les prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant

en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan commune de Cocody quartier Riviera Palmeraie non loin de la pharmacie saint Raphael archange, lot 1733 ilot 97, 01 BP 7255 Abidjan 01, Lot 1733, Ilot 97

Dirigeant(s) M N'GUESSAN PAUL MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07515 du 11/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50709/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

